ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓪᓕᐊᑎᓪᓗᒋᑦ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Message d'intérêt public

Protégez-vous et protégez les autres contre la fumée secondaire

20 octobre 2025
À l'échelle du Nunavut **60 s**

L'inhalation de fumée secondaire, même pour une courte période, peut causer de graves problèmes de santé. Cela augmente le risque d'asthme, d'infections pulmonaires, de maladies cardiaques et de complications pendant la grossesse.

Les enfants, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies chroniques y sont particulièrement vulnérables.

Afin de protéger la population contre les effets néfastes de la fumée secondaire, le Nunavut s'est doté d'une nouvelle mesure, la *Loi encadrant la lutte contre le fait de fumer et le tabagisme*, qui interdit de fumer, de vapoter et de consommer du cannabis dans de nombreux espaces publics et partagés, notamment :

- les logements pour le personnel du gouvernement du Nunavut et les logements sociaux (balcons et couloirs y compris);
- les véhicules dans lesquels se trouve un enfant de moins de 19 ans (véhicules tout-terrain, motoneiges et bateaux y compris);
- les terrains d'écoles, les garderies, les terrains de jeux, les arénas, les terrains de sport et les évènements publics;
- tout espace à moins de 9 mètres de l'entrée, des escaliers, des rampes, des fenêtres et des prises d'air d'un édifice.

Toute violation de cette loi peut entrainer des sanctions. Il nous appartient de veiller à la qualité de l'air et à la sécurité de notre entourage. Voici ce que vous pouvez faire :

- Éviter de fumer ou de vapoter en présence d'autres personnes.
- Faire de votre maison et de votre véhicule des environnements sans fumée.
- Encourager dans leurs démarches vos camarades et votre famille qui veulent cesser de fumer.

Besoin d’aide pour arrêter de fumer? Consultez la page Le tabac n’a pas sa place ici, écrivez un message à Nunavut sans fumée sur la page NU Quits de Facebook, ou appelez à la **Ligne d’aide au renoncement du tabac du Nunavut** au **1 866 368-7848**.

###

Personne-ressource pour les médias :

Charmaine Deogracias
Gestionnaire des communications
Ministère de la Santé
867 975-5712
cdeogracias@gov.nu.ca

ᑭᒃᑯᑐᐃᓐᓇᕐᓄᑦ ᑐᓴᕋᑦᓴᐃᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐃᑦ ᐃᓄᒃᑎᑐᑦ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕕᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ *www.gov.nu.ca.*
Public Service Announcements are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca.*
Kavamatkunnin Tuhaqtitaujukhat hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uiuitullu uvani *www.gov.nu.ca.*
Les messages d’intérêt public sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca.*

Communications